

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le 2 décembre 2019 à la salle municipale de Saint-Joseph-de-Mékinac située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac, Trois-Rives.

Sont présents : M. Lucien Mongrain, maire
M. Godfrey Plachta, conseiller siège numéro 1
M. Réjean Lahaie, conseiller siège numéro 2
M^{me} Caroline Naud, conseillère siège numéro 3
M^{me} Lise Roy Guillemette, conseillère siège numéro 4
M^{me} Ninon Fortier, conseillère siège numéro 5
M^{me} Judith St-Arneault, conseillère siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 30 par Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives. Nicole Léveillé, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

Adoption de l'ordre du jour

2019-12-191 Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Ninon Fortier et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec la mention que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

2019-12-192 **Approbation du procès-verbal de la séance du 4 novembre 2019**

Considérant que les membres du conseil municipal de Trois-Rives ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 4 novembre 2019;

En conséquence, il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Réjean Lahaie et unanimement résolu de l'approuver, avec dispense de lecture.

2019-12-193 **Projet de modification au règlement de zonage de la municipalité de Trois-Rives numéro 2016-03-03 concernant la modification des limites des zones 4Vb et 5P.**

ATTENDU QUE la municipalité de Trois-Rives a adopté le règlement de zonage numéro 2016-03 en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 130.1 de la Loi, le conseil municipal peut modifier son règlement de zonage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par _____, appuyé par _____ et unanimement résolu ce qui suit :

Article 1. Préambule

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante comme si au long récité.

Article 2. Titre du règlement

Le présent règlement de modification porte le titre de *Règlement numéro 2016-03-03* Modification des limites des zones 4Vb et 5P.

Article 3. But du règlement

Le présent règlement a pour but de créer et d'autoriser certains types d'usages dans chacune des zones délimitées par les nouvelles limites.

Article 4. Extrait de matrice graphique

La carte annexée intitulée "Projet de modification des limites des zones 4Vb et 5P" fait partie intégrante au présent règlement.

Article 5. Modification du plan de zonage

Le plan de zonage du règlement de zonage est modifié par le déplacement des limites entre les zones 4Vb et 5P tel que montré dans la carte "Projet de modification des limites des zones 4Vb et 5P" section de droite intitulé après projet.

Article 6. Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Ninon Fortier donne AVIS DE MOTION qu'il sera présenté, à une séance ultérieure, un règlement de modification au règlement de zonage 2016-03 de la municipalité de Trois-Rives, concernant le changement des limites des zones 4-Vb et 5-P.

2019-12-194 **Entente relative au prêt d'une génératrice entre la municipalité de Trois-Rives et la Coopérative de solidarité de Mékinac**

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Réjean Lahaie il est unanimement résolu, d'autoriser Lucien Mongrain et Nicole Léveillé, respectivement maire et directrice générale, à signer l'entente relative au prêt d'une génératrice entre la municipalité de Trois-Rives et la Coopérative de solidarité de Mékinac.

2019-12-195 **Autorisation de signatures d'un extrait de plan de cadastre**

Sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives autorise Lucien Mongrain et Nicole Léveillé, respectivement maire et directrice générale, à signer, pour et au nom de la municipalité, l'extrait du plan de cadastre portant le numéro de minute 1278, dossier K14323, préparé par Louis Moffet, arpenteur-géomètre.

2019-12-196 **Demande de cession d'une assiette d'ancien chemin public**

Considérant que le décret 529-2002 du ministère des Transports officialise, entre autres, l'abandon d'une partie de l'ancienne route 155;

Considérant qu'en vertu du second aliéna de l'article 2 de la *Loi sur la voirie*, toute route qui ne relève pas du gouvernement, d'un de ses ministères ou d'un de ses organismes, est gérée conformément au chapitre I et à la section I du chapitre IX du titre II de la *Loi sur les compétences municipales*;

Considérant que la section de l'assiette de l'ancienne route 155 figurant sur le plan produit par l'arpenteur géomètre Louis Moffet (minute 1278, dossier K14323), portant le numéro de lot 6 334 898 du cadastre du Québec n'est plus utilisée pour la circulation routière;

Considérant que la municipalité de Trois-Rives ne désire pas entretenir cette ancienne assiette de chemin et veut la céder, afin d'éviter toute poursuite civile ou autre à cet égard;

Considérant que le conseil municipal est d'avis que la section de chemin abolie revient de droit au terrain duquel elle a été détachée;

En conséquence, il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives :

- Cède et abandonne tous les droits, titres et intérêts auxquels la Municipalité de Trois-Rives pourrait prétendre dans cette section de chemin, à Michel Béland, pour et en considération de 1 \$ et à charge par le cessionnaire d'acquitter les frais inhérents à cette transaction;
- Mandate le maire de la municipalité de Trois-Rives, Lucien Mongrain et la directrice générale, Nicole Léveillé, pour signer le contrat de vente de cette partie d'assiette d'ancien chemin public, devant un notaire.

2019-12-197 **Entente intermunicipale pour l'application des règlements d'urbanisme**

Sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Ninon Fortier il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve le budget 2020 de l'entente intermunicipale pour l'application de la réglementation d'urbanisme et celle relative à l'environnement, à raison de 47,50 \$ par heure de service plus les frais de déplacement, et d'accepter l'horaire de l'inspecteur proposé.

2019-12-198 **Proposition d'offre de service - Diffusion d'offre d'emploi**

Considérant que la municipalité de Trois-Rives est à la recherche d'un adjoint administratif / adjointe administrative;

Considérant que le Groupe Consilium offre de prendre en charge, pour un montant de 250 \$, la diffusion de cette offre d'emploi;

En conséquence, il est proposé par Caroline Naud, appuyée par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, d'accepter cette offre de service.

2019-12-199 Achat d'un camion Ford F-150

Considérant que la Régie intermunicipale d'incendie de la rivière Saint-Maurice, par sa résolution numéro 2019-10-049, autorisait la vente d'un de leur véhicule (Ford F-150 de l'année 2002) à la municipalité de Trois-Rives, pour la somme symbolique de 1,00 \$ plus TPS;

Considérant que la Régie nommait, par cette résolution, son président Lucien Mongrain et son secrétaire-trésorier Alain Beauséjour pour signer, pour et au nom de la Régie, tout document relatif au changement de propriétaire du véhicule;

Considérant que le conseil municipal de Trois-Rives avait informellement accepté que la municipalité en devienne propriétaire;

En conséquence, il est proposé par Réjean Lahaie, appuyé par Godfrey Plachta et unanimement résolu, de confirmer cet achat ainsi que le remboursement de 178,94 \$ effectué à Lucien Mongrain, relatif aux droits d'immatriculation acquittés.

2019-12-200 Remerciements à monsieur J.A. Jean Saint-Pierre

Considérant le fait que monsieur Saint-Pierre habite près du centre communautaire de Trois-Rives à Grande-Anse et qu'il lui est parfois demandé d'y exercer une surveillance et de déverrouiller et barrer la porte lors d'événements spéciaux (descente en rabaska des jeunes, élections à différents paliers...);

Considérant qu'il a toujours exercé gratuitement ce travail;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Ninon Fortier et unanimement résolu, de lui remettre 150 \$, en guise de reconnaissance.

2019-12-201 Achat d'outils

Sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Judith St-Arneault il est unanimement résolu, d'autoriser l'achat d'un ensemble de 5 outils sans fil de marque Dewalt, d'une valeur de 599 \$, au magasin Canac.

Lise Roy Guillemette donne AVIS DE MOTION qu'il sera présenté, à une séance ultérieure, un règlement pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2020

2019-12-202 **Approbation de la liste des personnes endettées pour taxes**

Considérant qu'en vertu de l'article 1022 du Code municipal, la secrétaire-trésorière soumet au conseil municipal la liste des personnes endettées pour taxes au 2 décembre 2019;

En conséquence, il est proposé par Réjean Lahaie, appuyé par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve cette liste.

2019-12-203 **Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)**

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de compte V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Caroline Naud appuyée par Lise Roy Guillemette, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Trois-Rives approuve les dépenses d'un montant de 14 209 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

2019-12-204 **Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES 2018-2019-2020)**

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de compte V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Caroline Naud appuyée par Judith St-Arneault, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Trois-Rives approuve les dépenses d'un montant de 16 910 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal proclamés élus le 6 octobre et le 10 novembre 2017

Les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal de Trois-Rives proclamés élus le 6 octobre et le 10 novembre 2017 sont déposées, conformément à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

2019-12-205 Sur la proposition de Réjean Lahaie, appuyée par Lise Roy Guillemette il est unanimement résolu, d'attester de ce dépôt.

Correspondance

Les lettres suivantes ont été portées à l'attention du conseil municipal, savoir :

- De Jessica Vallée, adjointe administrative à la direction de la gestion des forêts de la Mauricie et du Centre-du-Québec du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, qui nous transmet l'original de l'entente de délégation de gestion concernant l'entretien et la réfection de chemins multiusages (n° 2019-04-0001) dûment signée par la sous-ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, madame Line Drouin.
- De François Desaulniers, chef des Centres de services de la Mauricie par intérim du ministère des Transports, qui nous informe que suite à la réception de la résolution 2019-08-122 du conseil municipal, les travaux de réparation des regards sur le chemin Saint-Joseph ont été faits en date du 3 octobre 2019.
- De Michel Éthier, président de la Coopérative de solidarité de Mékinac, qui demande que la Municipalité reconduise en 2020, l'aide financière équivalente au montant des taxes foncières.
- De Johanne Doucet et Rita Lemay Doucet, de Saint-Joseph-de-Mékinac, qui disent vouloir attirer l'attention du conseil municipal sur le Programme Pair dont bénéficie un membre de leur famille, en souhaitant que la municipalité y adhère.

2019-12-206 **Dépôt de la correspondance**

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu, d'autoriser le dépôt de la correspondance.

Rapport de dépenses

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées selon l'article 5 du règlement 07-09 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, totalisant 9 379,76 \$ dont voici le détail :

Salaires administration	Semaine 27 oct. et 3, 10 et 17 novembre	4 926,55
Ginette Roy St-Arnault	Service de conciergerie mois de novembre	975,00
Bernard Germain	Entretien estival parc église Grande-Anse	275,00
Hydro-Québec	Éclairage public	514,72
CRSBP Centre-Mauricie	Frais pour livre abimé déjà payé par utilisateur	40,79
L.P. Masse	Remboursement mise à jour évaluateur	28,22
O. Germain	Remboursement mise à jour évaluateur	3,15
C. Lapointe	Remboursement mise à jour évaluateur	23,44
R. Pleau	Remboursement mise à jour évaluateur	83,00
Télébec SEC	Remboursement mise à jour évaluateur	18,91
É. Sénécal	Remboursement mise à jour évaluateur	108,61
9132-4434 Québec inc.	Remboursement mise à jour évaluateur	26,07
9222-4815 Québec inc	Remboursement mise à jour évaluateur	43,04
Pitney Works	Recharge compteur postal	1 164,75
Xerox Canada Ltée	Photocopies de documents	55,56
Xerox Canada Ltée	Location photocopieur 3 mois	617,32
Hydro-Québec	Électricité garage et patinoire	163,17
Le Service des Loisirs de Mékinac	Fête de Noël 14 enfants Saint-Joseph	140,00
Multi-Services Paul Guillemette	Remboursement achat d'asphalte	172,46

2019-12-207 Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Judith St-Arneault il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt.

2019-12-208 **Approbation de la liste des comptes à payer**

Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Judith St-Arneault il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve la liste des comptes à payer au 2 décembre 2019 totalisant 186 405,35 \$.

Lucien Mongrain	Rémunération et allocation	1 114,00
Godfrey Plachta	Rémunération et allocation	382,89
Réjean Lahaie	Rémunération et allocation	332,89
Caroline Naud	Rémunération et allocation	382,89
Lise Roy Guillemette	Rémunération et allocation	382,89
Ninon Fortier	Rémunération et allocation	382,89
Judith St-Arneault	Rémunération et allocation	382,89
Jacques Bellemare	Comité consultatif urbanisme 28 oct 11 nov	30,00
Michel Boucher	Comité consultatif urbanisme 28 oct 11 nov	81,84
Paul Doucet	Comité consultatif urbanisme 28 oct 11 nov	30,00

Yves Paquette	Comité consultatif urbanisme 11 nov	31,32
Jean-Paul Rheault	Comité consultatif urbanisme 28 oct 11 nov	30,00
Salaire hygiène du milieu	Entretien écocentre novembre	73,84
Salaire journaliers	Mois de novembre	44,19
Lucien Mongrain	Frais de déplacement	216,00
Godfrey Plachta	Frais de déplacement	35,25
Réjean Lahaie	Frais de déplacement	40,32
Nicole Léveillé	Frais de déplacement	55,68
Télébec Ltée	Service téléphonique	119,59
Télus Mobilité	Téléphone cellulaire	23,99
Télécommunications Xittel	Service téléphonique	32,88
Groupe CLR	Temps d'onde radio	17,25
MRC de Mékinac	Enfouissement déchets Régie octobre, Vidange de fosses septiques et entente inspecteur	23 201,18
Service Cité-Propre inc	Collecte et transport ordures novembre	6 062,84
Ministre des Finances	Frais annuels élévateur	86,91
Mach. W. St-Arnault & fils	Déneigement 1 ^{er} vers. Saison 2019-2020 chemins municipaux	58 440,41
Robert Doucet	Déneigement 1 ^{er} vers. Saison 2019-2020 chemins du Lac-aux-Sleighs et Lemère	9 600,00
Petite Caisse	Immatriculation camion, frais de déplacement, agenda, matériaux gestion castors et divers	308,40
Appartenance Mauricie	10 calendriers historiques	100,00
Mach. W. St-Arnault & fils	Travaux de voirie	10 523,12
Mach. W. St-Arnault & fils	Fabrication dalle génératrice Coop	1 379,70
Multi-Services Paul Guillemette	Frais de déplacement achat asphalte	208,42
ADN Communication	Application WEB Alertes mun. 1 mois	30,93
Location St-Tite	Location outils dalle génératrice Coop	51,74
Paul Doucet	Fabrication dalle génératrice Coop	261,00
Acier Rayco	Matériaux pour gestion des castors	335,87
L'Hebdo du St-Maurice	Parution avis public 3 ^e année rôle évaluation	395,51
Fondation québécoise du cancer	Don en guise de condoléances	60,00
Fondation des maladies du cœur et de l'AVC	Don en guise de condoléances	60,00
Société canadienne du cancer	Don en guise de condoléances	60,00
Régie incendie Vallée St-Maurice	Achat camion	1,05
Unibéton	Béton dalle génératrice Coop	888,75
Daniel Durocher inc	Réparation lumières de rue	664,38
Ministre des Finances	Permis coupe bois correction ch. du Lac-Mékinac	107,84
Maison des Familles	Commandite « Familles à l'honneur »	100,00
Hydro-Québec	Électricité hôtel de ville	903,61
Lebel Asphalte	Réparation chemin de la Rivière et divers endroits	18 519,02

Location St-Tite	Achat remorque	
	station lavage de bateaux	22 975,46
La Coop Novago	Bois dalle pour génératrice Coop	385,42
Rita Lemay	Remboursement frais vidange fosse septique	87,50
Raymond Lefebvre & fils	Remboursement mise à jour évaluateur	152,57
Construction DJL inc.	Achat asphalte travaux de voirie	4 464,02
Association Lac du Missionnaire	Aide financière entretien piste ski de fond	150,00
Extincteur R. Léveillé (2019)	Entretien annuel extincteurs et éclairage d'urgence	150,01
Mach. W. St-Arnault & fils	Travaux de voirie	
	ch. Lac-Mékinac courbe	10 767,43
Mach. W. St-Arnault & fils	Travaux de voirie divers chemins	8 048,26
Ninon Fortier	Frais de déplacement	63,36
La Capitale assureur...	Assurances collectives décembre	682,08
Coopérative de solidarité Mékinac	Divers et produits d'entretien	54,77
Tremblay Bois Mignault Lemay	Service Première ligne 2 ^e versement, Entente prêt génératrice Coop et divers	1 850,30
Paiement préautorisé		
Régime retraite des employés municipaux	Cotisations de novembre	670,79

2019-12-209 **Fermeture bureau municipal**

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, de fermer le bureau municipal de Trois-Rives du 20 décembre 2019 au 3 janvier 2020 inclusivement, durant la période des Fêtes.

2019-12-210 **Demande de partenariat financier pour l'album des finissants – École secondaire Paul-Le Jeune**

Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Judith St-Arneault il est unanimement résolu, d'acquiescer à la demande de partenariat financier de l'École secondaire Paul Le Jeune, pour une contribution de 40 \$, en rapport avec la production de l'album et des finissants 2019-2020.

2019-12-211 **Demande de création d'un nouveau fonds pour financer la réfection du réseau routier local**

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses routes en milieu rural sont en piètre état;

CONSIDÉRANT QUE des municipalités en milieu rural ne peuvent assumer adéquatement les frais de réfection et de maintien de ces routes;

CONSIDÉRANT QUE le Programme de voirie locale actuellement en vigueur ne permet pas aux municipalités rurales d'y participer en raison, notamment, de la compétition avec les besoins de plusieurs grandes villes;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François et cinq municipalités longeant la Route 257 (La Patrie, Hampden, Scotstown, Lingwick et Weedon) ont signé une entente confiant à la MRC la réfection et l'entretien de cette route;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François et ces cinq municipalités initient un mouvement afin de demander au ministre des Finances, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'au ministre des Transports la constitution d'un nouveau fonds, tout en considérant les éléments suivants :

- a) La capacité de payer des municipalités;
- b) L'accès difficile aux programmes existants;
- c) Les défis de développement de milieux ruraux avec facteurs défavorables;
- d) La pérennité des infrastructures.

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Réjean Lahaie et il est unanimement résolu :

Que la municipalité de Trois-Rives appuie la résolution de la MRC du Haut-Saint-François et des cinq municipalités longeant la Route 257 (La Patrie, Hampden, Scotstown, Lingwick et Weedon);

Que la municipalité de de Trois-Rives participe activement à la demande pour la constitution d'un nouveau fonds pour financer la réfection et le maintien de routes en milieu rural, tout en considérant les éléments suivants :

QUE cette demande soit adressée au ministre des Finances, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et au ministre des Transports avec copie à la députée, Marie Louise Tardif, afin de susciter l'engagement de ces instances et rassembler les budgets nécessaires;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer les documents requis à cette fin.

2019-12-212

Remerciement spécial à l'inspecteur municipal

Considérant que l'inspecteur en bâtiment et environnement de Trois-Rives, Éric Piché, contribue à la bonne marche des dossiers municipaux en acceptant d'effectuer, parfois, des travaux en dehors de son mandat;

Considérant que le conseil municipal est satisfait du travail accompli et désire remercier particulièrement monsieur Piché d'accepter de remplir ces tâches inhabituelles;

En conséquence, il est proposé par Réjean Lahaie, appuyé par Judith St-Arneault et unanimement résolu, de lui offrir une carte-cadeau de 100 \$, échangeable à la SAQ.

2019-12-213

Clôture de la séance

Il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Ninon Fortier et unanimement résolu, d'autoriser la levée de l'assemblée.